PREFETE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de ARQUES

LES BRASSEURS DE GAYANT SAS

Par arrêté préfectoral du 22 octobre 2015, la Société LES BRASSEURS DE GAYANT SAS, dont le siège social est situé avenue Newton Porte multimodale de l'Aa 62510 à ARQUES, est autorisée à exploiter une brasserie à la même adresse, pour laquelle une enquête publique s'est déroulée du 15 juin 2015 au 15 juillet 2015 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Cet arrêté est consultable sur le site internet de la préfecture et une copie est déposée aux archives de la Mairie de ARQUES et à la Préfecture - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.